



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 7 NOVEMBRE 2018



Les membres du conseil d'école

Monsieur Stéphane Girard, Proviseur.
Madame Evelyne BREARD, Directrice de l'École Primaire.
Madame Khadija KHAIRIG, Directrice Administrative et Financière.
Madame Pascale POUZOULET, Inspectrice de l'Éducation Nationale en résidence à Dakar-excusee

Les enseignants

Mesdames Nathalie COULOUBALY, Catherine DUBOIS, Elsa GRIMAUD, Rim HASSAN, Hanane HOBALLAH, Marie MACIRE, Christelle PORIAU, Chantal SIMORRE, Avana TANGUY et Marie-Christel VIOSSAT. Messieurs Eric CARON, Stéphane GEORGE, Pascal REYES et Matthieu TEIXIDO.

Les représentants des parents d'élèves présents

Mesdames Verena AHMED CHELA, Carine BEAUVOIS, Safietou DEH, Oumoulkhair ICHIDOU, Lalya KAMARA, Aminata KANE, Fatma MAHJOUR, N'Data MALOUKIF, Oummokalsome MOHAMED, Aichetou MOKTAR, Ode PIQUE, Djeinaba SY CHAIEB, et Kessen TALL

Messieurs Tidjane SYLLA et Flavien TORNATORE.

Ordre du jour

1. Approbation du PV du conseil d'école du troisième trimestre 2018.
2. Résultats des élections des parents d'élèves élus au conseil d'école.
3. Présentation et fonctionnement du conseil d'école.
4. Bilan de la rentrée (effectifs, travaux...).
5. Actualités institutionnelles.
6. Evaluations diagnostiques (CP, CE1, CE2, CM1, CM2).
7. Projets.
8. Cellule de formation.
9. Conseil d'élèves.
10. Mot de l'APELF.
11. Questions diverses.

La Directrice

Evelyne BREARD

Le Secrétaire de Séance

Chantal SIMORRE



1. Approbation du PV du conseil d'école du 7 juin 2018

Le PV du dernier conseil d'école est approuvé.

2. Résultats des élections des parents d'élèves élus au conseil d'école

Pour rappel les élections ont eu lieu le vendredi 19 octobre 2018, de 8h à 12h dans la salle de réunions. 705 inscrits, 275 votants, 27 votes nuls, 15 sièges à pourvoir.

3. Présentation et fonctionnement du conseil d'école

Composition : le conseil d'école est présidé par la directrice de l'école. Sont membres de droit avec le droit de vote : 15 enseignants, 15 représentants de parents d'élèves. Sont membres de droit avec voix consultative : le proviseur, la DAF, l'IEN.

Le président de l'APELF est invité en tant que partenaire.

Attributions : adopter le règlement intérieur de l'école primaire, consulter pour avis sur toute question ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école.

La directrice propose une rencontre avec les représentants des parents d'élèves en amont du conseil d'école afin de le préparer avec eux.

Fonctionnement : le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Il peut se réunir en session extraordinaire et toujours avant le conseil d'établissement.

La relation école-famille est importante, comme base essentielle pour que l'enfant puisse, dans un climat de sécurité, évoluer, acquérir de nouvelles compétences et se construire progressivement.

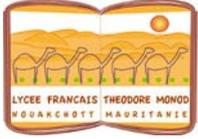
La relation école / famille se construit dans le dialogue et la connaissance du rôle de chaque partie.

4. Bilan de la rentrée (effectifs, travaux...)

Effectifs en hausse (500 contre 472 l'an passé) ceci grâce à l'ouverture d'une petite section. Cette ouverture vient compléter une école maternelle qui était jusqu'à maintenant « incomplète ».

Travaux

Les salles de CE2 B et d'arabe ont été rénovées.



Les APC

Destinées à un petit groupe d'élèves qui change à chaque période.

Elèves sélectionnés par l'enseignante avec l'accord des parents (document à signer par les parents en début de période).

Les APC ont lieu tous les mardis de 15h à 16h dans les classes.

La forme des activités pédagogiques complémentaires, comme son nom l'indique, doit être différente de ce qui est proposé en classe.

5. Les actualités institutionnelles

- les évaluations diagnostiques CP et CE1 à la rentrée et au milieu de l'année scolaire.
- des ajustements de programmes.
- des animations pédagogiques communes à toutes académies de France et les lycées français à l'étranger = 9 heures de formation en mathématiques et 9 heures de formation en français pour tous les enseignants de l'école primaire.

Les EBEP

Pour faciliter la scolarisation des élèves en difficulté d'apprentissage ou en situation de handicap, des aménagements et des adaptations peuvent être mis en place par les équipes enseignantes.

Ces aménagements portent des noms différents en fonction de la situation de votre enfant :

Le PAI concerne plutôt les élèves qui rencontrent un souci de santé.

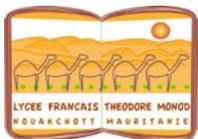
les PAP des enfants plutôt au profil dyslexique, dysorthographique ou dyspraxique.

Les élèves qui ont une AVS (auxiliaire de vie scolaire) doivent avoir un PPS.

Et le PPRE est un programme ponctuel, de courte durée qui cible une difficulté particulière.

6. Les évaluations diagnostiques

Les évaluations nationales CP et CE1



Ces évaluations ont été passées dans toutes les écoles de France et les lycées français à l'étranger par tous les élèves de CP et tous les élèves de CE1 en septembre, en classe entière.

La finalité de ces évaluations est d'établir un diagnostic pour les enseignantes du cycle 2, de savoir quelles sont les items non réussis par chacun des élèves et de faire une analyse de ces résultats en conseil pour voir les spécificités de nos élèves, leurs forces et leurs faiblesses et de prendre les mesures adéquates.

A l'échelle de la zone puis de la France les résultats seront traités, analysés pour faire un état des lieux qui donnera lieu ensuite à des préconisations et à un partage de ressources pédagogiques.

Les évaluations de zone CE2, CM1, CM2

En CE2, CM1 et CM2 des évaluations diagnostiques ont été également passées. Ces évaluations ont été passées dans toute la zone Afrique occidentale à la demande de l'Inspectrice afin de faire un état des lieux des apprentissages des élèves de la zone, d'identifier les besoins des élèves et les besoins de formation des enseignants.

Ces résultats ont été analysés lors d'une réunion de travail : quels sont les items qui n'ont pas été réussis ? Des propositions ont été faites par les enseignants.

Dans un deuxième temps, l'analyse a porté non plus sur les résultats de la classe mais des élèves individuellement. Quels élèves ont peu réussi certains items ? Quel dispositif mettre en place pour eux ?

Un parent d'élève demande à la directrice ce qu'elle pense des résultats. La directrice rassure les parents, les résultats par rapport aux résultats de la zone sont satisfaisants.

7. Les projets

Des projets peuvent concerner soit une classe, les classes d'un même niveau, d'un même cycle ou alors toute l'école.

Les projets qui concernent tout le lycée français : le printemps des poètes, le cross, la web radio.

Les projets qui concernent l'école élémentaire : la petite balle jaune, la grande lessive.

Le projet qui concerne l'école maternelle : le parcours cinéma...

La semaine des lycées français du monde.

3 actions prévues :



- une journée porte ouverte à la maternelle le 21 novembre
- une table ronde co-organisée lycée / APELF sur le thème : le multilinguisme : vecteur de tolérance ?
- exposition des cartes linguistiques des 15 classes de l'école élémentaire à la BCD du 19 au 23 novembre.

8. Le conseil d'élèves

La citoyenneté se construit à travers des actions et non pas uniquement avec des cours magistraux.

Il est mensuel et se déroule dans l'ancien CDI.

La directrice le dirige et tous les délégués du CP au CM2 participent (30 élèves). Chaque conseil a son ordre du jour.

Le prochain et premier conseil d'élèves de l'année traitera de la question du vivre ensemble et plus particulièrement la question du racisme.

L'objectif de ce conseil d'élèves est de permettre aux élèves de faire des propositions, des remarques, d'être entendus, de participer activement au climat scolaire de l'école.

9. La cellule de formation

Instance obligatoire qui recense les besoins de formation, traite les questions de formation interne, valide ou invalide les demandes de stage.

Elle se réunit en début d'année et en fin d'année.

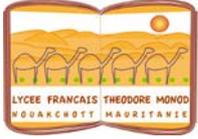
Elle est composée de la direction, d'enseignants et d'un membre du personnel autre qu'enseignant.

10. Le mot de l'APELF

Nouveau bureau, nouveau président : M. Ahmed Ould Zein.

Le président félicite l'ensemble de la communauté éducative pour les résultats obtenus par nos élèves.

Il renouvelle le partenariat avec l'établissement pour la semaine des lycées français du monde et bien d'autres projets.



11. Questions diverses

Psychologue et orthophoniste :

Nous orientons les parents vers des psychologues de Nouakchott. Les réunions d'équipe éducative permettent de lister les possibilités et de les mettre en place avec les parents.

- ***Aménagements en maternelle :***

Les aménagements sont en cours.

- ***Aménagements extérieurs :***

L'auvent ne pourra pas être mis en place pour des raisons de sécurité.

Le dallage de l'entrée serait trop coûteux pour l'établissement. Des choix ont été faits par l'établissement, au mieux et dans l'intérêt des enfants.

Les parents veulent insister sur certains points :

- Améliorer d'urgence la sortie du lycée : l'éclairage en particulier pour les élèves qui sortent tard des activités.
- Améliorer la sécurité lors de la sortie

Le proviseur réprecise que l'espace extérieur relève de la commune et qu'il serait bon de mobiliser les contacts de chacun pour améliorer les abords de l'école.

Le président de l'APELF demande un travail commun de tous.

- La khâïma installée à la sortie qui est trop petite et mal installée
- Le nettoyage du couloir contre le mur du lycée : le président de l'APELF annonce que le problème vient d'être réglé.

- ***Livre « Pas de pitié pour les poupées B »***

Ce livre, étudié chaque année, a suscité des polémiques l'an passé. Il sera à nouveau abordé, en respectant les points décidés lors d'une réunion l'année dernière entre les parents et les enseignants.

Clôture du conseil d'école à 19H20.